

## **Expérimentation d'une modération de l'utilisation de l'éclairage public à compter du 1<sup>er</sup> octobre à Cattenom**

Dans le contexte actuel de tensions sur le marché de l'énergie, face aux risques de pénuries, à la flambée des prix de l'énergie, à la demande adressée à tous les français de participer à l'effort collectif en gérant rigoureusement leur consommation, la municipalité s'est positionnée pour mettre en place **une expérimentation de la modération de l'éclairage public avec une extinction de 23 h 00 à 5 h 00 du matin à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 et jusqu'au 31 décembre 2023.**

### **Economisons l'énergie mais aussi protégeons la nature**

D'un point de vue budgétaire, en 2021, les dépenses communales d'électricité consacrées à l'éclairage public s'élevaient à **34 093.41 €**. Au 31 juillet 2022, ce poste de dépense s'élevait déjà à **50 359.53 €**, soit une dépense estimée à **87 000 €** sur l'année 2022.

**Grâce à l'extinction de l'éclairage public de 23 h 00 à 5 h 00 du matin, l'économie générée sur une année (base année 2022) sera de plus de 36 000 € environ, soit une économie de 42 %.**

Outre l'impact sur notre budget, la commission environnement a évalué que l'utilisation injustifiée de l'éclairage public porte atteinte à la biodiversité. Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon état physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune.

Par ailleurs, le gaspillage de l'énergie participe au rejet de gaz à effet de serre et nous rend encore plus dépendants aux ressources importées.

### **En matière de sécurité,**

les statistiques de la police nationale et de la gendarmerie démontrent que l'absence d'éclairage public n'impacte ni le taux de délinquance ni la sécurité des piétons.

A noter que l'éclairage public ne sera pas coupé la nuit à l'occasion des grands événements municipaux comme les Estivales ou la fête nationale.

**Cette action s'inscrit dans une démarche plus globale d'économie d'énergie** amorcée depuis plusieurs années, avec notamment :

- La mise en place progressive de lampes LED moins énergivores, dans les candélabres et les bâtiments municipaux.
- La construction d'une centrale biomasse mise en service depuis 2021 et qui a déjà conduit à une diminution des dépenses pour le chauffage des bâtiments communaux de l'ordre de 30 à 40%.

Et pour l'avenir,

- La poursuite des travaux pour diminuer la facture énergétique des bâtiments communaux
- La formation des agents à l'écoconduite des véhicules.

C'est dans ce contexte que la commune de Cattenom souhaite participer à l'effort de solidarité collectif en étant porteuse de cette vigilance partagée tant du point de vue économique qu'écologique qui fera l'objet d'un bilan après une expérimentation sur 4 saisons et un exercice budgétaire complet.

**BONNES NUITS ETOILEES A TOUTES ET TOUS ...**  
...hommes, femmes, enfants, chauves-souris, chouettes....

La Mairie Vigilante